

Question :

Orientation des directives de l'Union Européenne pour le soutien de l'agriculture de montagne et des races bovines du système alpin.

- A) Présentation de la Fédération Européenne des Races Bovines du Système Alpin (F.E.R.B.A.).

La Fédération Européenne des Races Bovines du Système Alpin (F.E.R.B.A.) a été constituée à Aoste (Italie) le 23 octobre 1993. Actuellement les membres de F.E.R.B.A. sont 10 Associations d'éleveurs de 13 races bovines.

Les associés de F.E.R.B.A se sont proposés d'agir ensemble pour :

- soutenir l'agriculture montagne ainsi que
- sauvegarder et améliorer les races bovines autochtones, élevées de façon traditionnelle et affirmées depuis longtemps.

Les associés de F.E.R.B.A sont des Associations d'éleveurs qui gèrent les Herd-books reconnus officiellement par l'état et les pays membres de l'EU:

France 3 races: Abondance, Tarentaise, Vosgienne

Italie 3 races: Valdôtaine (Pied rouge, Pied Noire, Châtaine) Rendena, Grigio Alpina

Autriche 2 races: Tiroler Grauvieh, Pinzgauer

Allemagne 1 race: Vorder-Hinterwälder

Suisse 1 race: Herens

La consistance numérique actuelle du patrimoine des races bovines de montagne est de : 285.000 animaux, dont 112.000 inscrits aux respectifs herd-books et élevés avec succès en suivant les objectifs et les programmes d'élevage de 9700 éleveurs.

- B) Particularités des races bovines alpines autochtones

Dans leur zone d'origine, les races bovines de montagne se sont révélées les plus adaptées pour l'utilisation du pâturage sur des terrains marginaux de montagne. Comme races autochtones elles se sont adaptées à l'environnement difficile et méritent une attention particulière de la part de l'EU, des autorités administratives de chaque état pour l'accomplissement des directives de soutien économique.

Les races bovines de montagne contribuent:

- à la conservation du paysage alpin comme habitat,
- à la conservation de la multiplicité des espèces et des races (biodiversités),
- à la production d'aliments typiques régionaux d'haute qualité (dénomination d'origine protégée),
- au soin et à la sauvegarde du territoire de montagne.

Les races bovines alpines autochtones sont généralement élevées en élevages de petites dimensions, dans des zones rurales difficiles à cultiver et avec des productions limitées de foin et herbe à cause de la courte période de végétation et d'une longue période hivernale. Puisque le revenu économique dérivant de l'élevage de bovins est limité à cause des petites dimensions des entreprises, des conditions de travail difficiles et souvent complètement manuel, il est nécessaire pour le maintien de la famille une source de gain supplémentaire. Celle-ci est la présentation de la situation de l'agriculture de montagne et de l'élevage des races bovines alpines autochtones.

- C) Les objectifs et les activités de F.E.R.B.A.

Les associés de la F.E.R.B.A se réunissent périodiquement pour examiner en général la situation et discuter sur le déroulement des programmes. Le 12 août 2007 une assemblée générale s'est déroulée à La Clusaz en Haute Savoie en France, en 2008 l'assemblée générale s'est réunie le 5 avril 2008 à Epinal en France. Le 18 avril 2008 une rencontre internationale sur les races bovines de montagne a eu lieu à Bolzano, Alto Adige, Italie. Dans cette occasion les éleveurs ont été

informés sur nos activités ainsi qu'on a manifestés nos préoccupations pour ce qui concerne le futur de l'agriculture de montagne. Après un intense débat, on a été décidé d'intensifier la représentation des intérêts des éleveurs des races bovines de montagne auprès des autorités administratives de l'EU, des Etats et des Régions. En respectant cette tâche, la direction de F.E.R.B.A a décidé de présenter un document où exprimer ses préoccupations et les propositions des éleveurs des races bovines de montagne.

D) Document avec les propositions pour l'orientation des subventions économiques pour l'agriculture de montagne et pour les éleveurs des races bovines du système alpin

1. Concession de contributions d'état pour l'amélioration zootechnique aux associations zootechniques nationales et régionales.

Selon le décret de l'EU n. 16 de 16.12.2006, des contributions d'état peuvent être concédés pour la tenue des herd-books et pour les contrôles fonctionnels de production laitière jusqu'à l'an 2013. Dans les réunions de F.E.R.B.A on a mis en relief l'importance de la prolongation de ces programmes de financement. Dans les zones de montagne la cueillette des données pour la tenue des Herd-books et les contrôles fonctionnels de production laitière pour l'accomplissement des programmes d'amélioration génétique comportent un majeur travail et des majeurs coûts, parce que les entreprises sont loin les unes des autres et souvent on ne peut les rejoindre que à travers de routes dangereuses par rapport aux élevages de grande dimension de la plaine plus proche les uns des autres. Les paysans de montagne ne seraient pas à même de soutenir les frais d'élevage sans aides économiques. Pour cette raison il est nécessaire de garantir à travers des lignes de base et des décrets de l'EU la concession d'aides financiers pour le déroulement des travaux d'amélioration zootechnique. Dans les programmes de financement on devrait considéré non seulement le soutien pour la tenue des herd-books et des contrôle laitiers mais aussi le soutien pour la gestion des taureaux en FA.

2. Santé des animaux - danger de la maladie BLUE TONGUE

Les bovins de montagne sont presque tous sains et même indemnes (épizootie) d'épidémiologies contagieuses. Cependant il y a la préoccupation pour la maladie infectieuse de la Blue tongue, du « type 8 », qui est transmise par les moucheron CULICOIDES. La maladie a frappé déjà l'Europe centrale et même les régions alpines, dans lesquelles sont présentes les races bovines de montagne, pour cette raison cette maladie mérite une forte attention. On sait que la maladie BLUE TONGUE peut être contrôlée avec une campagne de vaccination. On sait même que le vaccin du « type 8 » est en phase de développement, et pour cela il n'est pas encore disponible pour l'emploi. En considérant que les races bovines de montagne, comme énuméré à la page 1, comme petite population représentent une particularité et doivent être sauvegardées pour être utilisées dans des zones marginales ; on demande au Services Vétérinaires compétents d'employer le vaccin, dès qu'il sera disponible, principalement dans les campagnes de vaccination de prévention. Avec une opportune lutte contre l'infection on peut préserver des races qui sont un facteur économique indispensable pour les régions de montagne.

3. Maintien du système traditionnel d'élevage

Les bovins de races de montagne sont élevés en grande partie selon un système traditionnel: la stabulation entravée en hiver, le pâturage et l'alpage dans les mois printaniers, estivaux et automnaux. Contrairement à la tentative des animalistes d'imposer le système de stabulation libre, il est absolument nécessaire de maintenir la stabulation entravée dans le système alpin, où il s'est toujours montré efficace. Attacher les animaux à l'âge de 6 mois ne leur provoque pas de souffrances et ce système d'élevage est accepté même par les consommateurs. En Autriche les entreprises ont des grands problèmes avec la méthode de production biologique en stabulation libre. Les entreprises avec plus de 35 animaux doivent convertir l'élevage en stabulation libre avant 2010, pour pouvoir poursuivre sur la ligne biologique. À ce propos on voit le risque que ce système soit imposé à toutes les entreprises. La F.E.R.B.A demande à l'administration de l'EU et

aux Pays Membres de mettre en œuvre des propositions qui respectent les conditions dictées par la nature et tiennent en compte le système adopté jusqu'à aujourd'hui.

La transformation de toutes les fermes de l'arc alpin en stabulation libre n'est pas soutenue par aucune logique.

À ce propos voici quelques sujets: espace non suffisante autour des entreprises en zones de montagne, hauts coûts d'investissement pour la restructuration, élimination des cornes... „les éleveurs de bovins de montagne veulent élever leurs vaches comme exemplaire complets avec leurs cornes“.

4. Déclaration de solidarité contre l'installation d'animaux prédateurs dans les régions de montagne.

À l'assemblée générale à la Clusaz certaines Associations ont manifesté leur préoccupation pour l'installation d'animaux prédateurs dans les régions de montagne. En Haute Savoie il existe un projet pour la réintroduction du loup. Ces animaux sont extrêmement dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques. Au Trentin (Italie) il existe déjà une zone promue pour ours avec la conséquence de malaise et des dommages pour évasions incontrôlées de ces animaux. Sur requête des éleveurs de la race Abondance, F.E.R.B.A., avec délibération de l'assemblée générale déclare sa solidarité avec les associations des éleveurs d'Haute Savoie contre l'installation d'animaux prédateurs, qui représentent un danger pour les animaux et pour l'homme. À ce propos la F.E.R.B.A a été chargé de communiquer aux bureaux compétents de l'EU et des pays membres, la requête d'abandonner de tels projets.

5. Garantir la survie (assurer) de l'agriculture de montagne et des races bovines de montagne avec des mesures de protection et aides économiques visés.

Aux rencontres des éleveurs et aux assemblées générales les fonctionnaires responsables ont manifesté la préoccupation pour le futur de l'agriculture de montagne. Dans les zones difficiles, comme par exemple au Val d'Aoste, il y a déjà beaucoup de personne qui abandonnent l'entreprise et ne travaille plus la terre. Ceux-ci serait la ruine du système alpin et aurait comme conséquence une réduction des espèces animales autochtones et de races. Le coût de la main-d'œuvre, de l'emploi des machines agricoles, de l'énergie électrique et de l'achat des concentrés ont augmentés à tel point, à ne plus être couverts par la production dérivante de la vente des produits (lait, chair, animaux d'élevage...). Normalement l'entrepreneur cesse l'activité si sont travail ne lui rend pas assez et c'est le cas des entreprises de montagne, avec la conséquence qui il n'y aura plus de personnes qui cultiveront la terre avec un sûr empiècement pour l'environnement. En considération de ces dangers la direction de F.E.R.B.A demande aux bureaux de l'EU et aux états des associés d'assurer pour le futur le système économique affirmé, en créant des solides conditions de base et des programmes de subsides financiers. On demande de prendre en considération et de réaliser dans la meilleure façon possible des propositions pour l'évolution de l'agriculture de montagne et pour la sauvegarde des éleveurs des races bovines du système alpin.

Nos sincères salutations

Le Président
Johann Weißensteiner

Le Secrétaire
Ing. Hainz Gottfried